

Formation et tests autorisation de conduite CACES nacelles - PEMP R 486 - Catégorie A B C

La formation Autorisation de conduite R 486 PEMP Catégorie A B C permet d'utiliser une plateforme élévatrice (*nacelle*) en toute sécurité.

Objectifs

- Etre capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) dans le respect des consignes de sécurité
- Obtenir l'autorisation de conduite R 486 PEMP Nacelle catégorie A B C (Validité 5 ans)
- Conduire une nacelle type A B C

Public Visé

Toute personne débutante ou expérimentée
Conducteur permanent ou occasionnel
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration ...)
Toute personne souhaitant conduire une nacelle

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Pré Requis

Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation **autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C**
Etre apte médicalement (*certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelles, auditives et psychotechniques pour exercer la profession*)
Etre apte au travail en hauteur
Recyclage **autorisation de conduite Nacelle** tous les 5 ans

Parcours pédagogique

Théorie Formation autorisation de conduite Nacelle type A B C

- Appréhendez le rôle et les responsabilités du conducteur de Nacelle
- Connaître la classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- Maîtriser la réglementation, normalisation et textes de la CNAMTS
- Identifier les consignes d'utilisation et de sécurité d'une nacelle
- Identifier les contrôles périodiques à effectuer
- Appréhender la notion de stabilité des PEMP
- Connaître les généralités sur le système élévateur
- Maîtriser les manoeuvres de secours sur Caces nacelles

Pratique formation autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C

- Réaliser la mise en service de la PEMP et réaliser des exercices de maniabilité en sécurité
- Assurer l'exploitation statique et automotrice
- Savoir maîtriser une élévation multidirectionnelle

Tests / Evaluations pour la formation autorisation de conduite Nacelle R 486 nacelle catégorie A B C

- Réalisation d'un test théorique permettant de valider l'obtention de l'autorisation de conduite Nacelle 1B 3B
- Réalisation d'un test pratique permettant de valider l'obtention de l'autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C

Les + métier

La formation Autorisation de conduite R 486 PEMP Catégorie A B C permet d'utiliser une plateforme élévatrice (nacelle) en toute sécurité.

Objectifs pédagogiques

Etre capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) dans le respect des consignes de sécurité
Obtenir l'autorisation de conduite Nacelle 1B et 3B R 486 type PEMP (Validité 5 ans)
Conduire une nacelle type A B C

Méthodes et moyens pédagogiques

EVINCEL - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

- Supports de cours EVINCEL, image, vidéo, cas concret, ...
- Ordinateur, vidéoprojecteur et enceinte audio portative
- Tablette tactile par participant(e)
- QCM interactif (partie théorique) sur tablette tactile
- Évaluation formative lors de la partie pratique
- Tests et évaluation finale formation autorisation de conduite Nacelle 1B 3B

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs EVINCEL spécialisés dans la formation à la conduite de PEMP 1A 1B 3A 3B

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM sur tablette tactile

Évaluation formative lors de la partie pratique

Remise d'une attestation de présence en fin de formation

Effectif

1 à 6 participants



Contactez-nous !

Le Service Formation
EVINCEL

Tél. : 0478225898